

TERMES DE REFERENCE RELATIFS AU RECRUTEMENT D'UN PRESTATAIRE EN CHARGE DE LA SELECTION, DE L'ENCADREMENT ET DE LA MISE EN ŒUVRE DU CONCOURS DE PLAN D'AFFAIRES (COPA) DES FEMMES BENEFICIAIRES DE LA SOUS COMPOSANTE 2.2

Projet	EAGER
Composante 2	Permettre l'accès à un emploi productif
Sous-composante 2.2	Transformation Economique

Date : .../.../...

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

A. Le Programme EAGER (East Africa Girls' Empowerment and Resilience Project)

Le Gouvernement Malagasy a obtenu un financement de la Banque Mondiale pour mettre en œuvre le projet intitulé « Projet d'autonomisation et de résilience des filles et des femmes à Madagascar » ou **East Africa Girl's Empowerment and Resilience Project (EAGER) – P179293**. Ce projet sera dirigé par le ministère de l'Éducation nationale (MEN) via l'Unité de facilitation du projet (UFP) et le Fonds d'intervention pour le développement (FID), et sera mené en collaboration étroite avec les ministères sectoriels.

L'objectif principal du projet EAGER est « d'accroître le niveau d'instruction et les revenus des filles et des femmes dans les zones d'intervention, tout en renforçant la capacité institutionnelle pour mettre en œuvre des politiques d'égalité des sexes ». Le projet se divise en trois (03) composantes complémentaires :

Composante 1 : Stimuler l'accumulation du capital humain

Cette composante s'attaquera aux principaux facteurs de l'abandon scolaire des filles, soutiendra la réintégration à l'école et améliorera les résultats économiques et sociaux des filles non scolarisées Deux programmes sont prévus dans la mise en œuvre de cette composante.

- *Sous-composante 1.1 porte sur le maintien des filles à l'école.* Il s'agit de soutenir les jeunes filles pour qu'elles puissent poursuivre leur parcours scolaire au collège. Pour ce faire, des bourses d'études leur sont octroyées et un programme d'autonomisation basée sur une éducation à la vie en harmonie est déployé au niveau des collèges de Madagascar.
- *Sous-composante 1.2 concerne les espaces sûrs pour les filles non scolarisées et viendra en appui aux filles qui ont abandonné l'école pour faciliter leur réintégration dans le système éducatif (si possible) ou leur fournira un mentorat et un développement des compétences pour leur permettre de s'engager dans des activités génératrices de revenus dans le cadre de la Composante 2.*

Composante 2 : Permettre l'accès à un emploi productif

Cette composante aide les jeunes filles et les femmes à réussir dans le monde du travail. Elles sont formées pour devenir des salariées et des entrepreneures avec des meilleurs revenus tirés par des opportunités offertes au niveau régional. La composante 2 se subdivise en trois sous-composantes.

- *Sous-composante 2.1 : Transition de l'école au monde travail.* Il s'agit d'aider les filles et les femmes à améliorer leur employabilité en facilitant leur accès aux emplois salariés ou à devenir de nouvelles entrepreneures.
- *Sous-composante 2.2 : Transformation économique* ciblera les jeunes femmes déjà entrepreneures ou intéressées à le devenir. L'objectif est de réduire la dépendance des femmes à l'entrepreneuriat de survie, d'améliorer la productivité des micro-entrepreneures et de soutenir leur expansion de manière à créer des emplois. Cette sous-composante consiste à accroître les revenus des femmes. Aussi, la création et la croissance en entrepreneuriat sont favorisées pour créer des sources d'emplois de qualité, durable et inclusifs.

Composante 3 : Création d'un environnement propice

Cette composante viendra en appui au renforcement des capacités institutionnelles pour la mise en œuvre de réformes politiques et l'amélioration de la gestion des programmes de développement économique ciblant les femmes et les filles. La composante 3 est composée de 3 sous-composantes :

- *Sous-composante 3.1 : Politiques, catalyseurs de marché et institutions.* Il s'agit de fournir une assistance technique juridique pour l'application des conventions existantes sur l'égalité des sexes. Pour ce faire, il y aura un renforcement de capacité et des subventions au bénéfice des organisations locales favorisant les femmes. L'égalité des sexes sera promue dans les marchés du travail et dans les milieux d'affaire.
- *Sous-composante 3.2 : Prévention et riposte à la VBG.* Cette sous-composante sert à appuyer la mise en œuvre d'interventions de changement social et comportemental en vue de modifier les normes de genre, y compris en matière de VBG ; et à améliorer la qualité et l'accès aux services de prise en charge des cas de VBG, en particulier au niveau communautaire.

Sous-composante 3.3 : Plateforme de connaissances EAGER. Cette sous-composante consiste à appuyer les activités d'échanges et de partages de connaissances entre les pays pour optimiser la mise en œuvre des activités du programme

En résumé, EAGER se concentre sur l'autonomisation économique des femmes et des jeunes filles. Il aborde les causes profondes de l'abandon scolaire et promeut l'employabilité ou l'entrepreneuriat des jeunes filles et femmes, en s'assurant qu'elles bénéficient d'un environnement institutionnel favorable.

Le Fonds d'Intervention pour le Développement (FID) est l'Agence de la mise en œuvre des composantes 1.2, 2 et 3.

Le Projet sera déployé dans les régions suivantes : Analanjirofo, Anosy, Atsimo Andrefana, Atsimo Atsinanana, Atsinanana, Fitovinany, Melaky, Menabe, Sofia, Vatovavy, Vakinankaratra.

Les présents termes des références concernent le recrutement d'un Prestataire en charge de la sélection, de l'encadrement et de la mise en œuvre du concours de plan d'affaires (COPA) des femmes bénéficiaires de la sous composante 2.2. Les présents termes de références précisent les modalités de sa mission.

B. La sous-composante 2.2 du programme EAGER

L'objectif principal de cette sous-composante est de réduire la dépendance des femmes à l'entrepreneuriat de subsistance et de créer un changement durable dans les communautés. Cela implique d'accompagner les jeunes femmes entrepreneures en les formant et en les soutenant pour qu'elles puissent diversifier leurs activités économiques, en passant d'entreprises fragiles à des modèles plus durables et rentables. Ce processus vise également à diminuer leur vulnérabilité économique.

En parallèle, l'accent est mis sur l'amélioration de la productivité des micro-entrepreneures en renforçant leurs compétences techniques et entrepreneuriales. Cela inclut l'adoption de meilleures

pratiques de gestion, l'utilisation de technologies modernes et l'innovation dans leurs activités. Ce soutien se concrétise par des subventions permettant l'achat d'équipements, d'intrants et de ressources numériques pour stimuler la croissance des entreprises.

Cette transformation a également un impact direct sur les communautés locales, notamment à travers la création d'emplois grâce à l'expansion des entreprises des bénéficiaires. En encourageant l'esprit d'entreprise et l'innovation, le programme favorise l'émergence de nouvelles idées et contribue à dynamiser l'économie locale. Il permet également d'augmenter la participation des femmes dans les secteurs économiques formels, contribuant ainsi à l'égalité des sexes et à la réduction des disparités économiques entre hommes et femmes.

Enfin, ce programme soutient la stabilité économique des bénéficiaires, en améliorant les conditions de vie des ménages, tout en générant des effets multiplicateurs sur l'économie nationale, renforçant ainsi sa résilience. Les jeunes femmes bénéficiaires du programme, au nombre de 7 500, auront accès à des formations pratiques et des subventions comprises entre 3000 et 5 000 USD pour financer des actifs permettant d'améliorer leur productivité et leur accès aux marchés.

Les activités prévues incluent la formation à l'Initiative Personnelle (FIP) pour renforcer l'initiative individuelle et le comportement entrepreneurial, ainsi que le développement d'une plateforme numérique pour fournir un accès à des informations essentielles sur les opportunités d'emploi, les ressources de formation et les services financiers. Ces plateformes faciliteront également la collecte de données sur le marché du travail, afin de mieux adapter le programme aux besoins locaux.

C. Le Concours des Plans d'Affaires (COPA) sous la Sous-composante 2.2

Le Concours des Plans d'Affaires (COPA) intégré à la sous-composante 2.2, vise à moderniser les micro-entreprises existantes dirigées par des femmes. Ce programme propose des subventions compétitives destinées à investir dans des secteurs économiques stratégiques tels que l'agro-industrie, le tourisme, et l'économie verte et bleue. Le COPA s'appuie sur les formations FIP (Formation à l'Initiative Personnelle) et repose sur la soumission de Plans d'Affaires Simplifiés par les participantes.

L'objectif principal du COPA est de soutenir la modernisation des micro-entreprises en offrant des subventions pour l'investissement en capital, spécifiquement dans des secteurs productifs ciblés. En plus des financements, le programme inclut des services de formation, de coaching et de mentorat pour renforcer la gestion et la compétitivité des entreprises bénéficiaires. Un autre objectif clé du COPA est de renforcer la résilience des micro-entreprises face aux défis climatiques et sociaux, en encourageant l'adoption de technologies respectueuses du climat.

Les résultats attendus du COPA incluent l'expansion du réseau de femmes entrepreneures locales, contribuant ainsi à la création de nouveaux emplois et à la génération de valeur économique dans les communautés. Le programme vise également à améliorer les performances des entreprises existantes grâce à l'introduction de technologies avancées et à renforcer les capacités des entreprises pour faire face aux défis environnementaux, sociaux et climatiques. Une autre priorité est la consolidation des réseaux locaux d'entrepreneurs et de prestataires de services, pour favoriser les échanges et les collaborations au sein des communautés.

La mise en œuvre du COPA repose sur une formation rigoureuse et un accompagnement personnalisé des bénéficiaires, avec une attention particulière à l'intégration des considérations de genre et de résilience climatique. L'utilisation des technologies numériques sera encouragée pour optimiser l'efficacité du programme et améliorer la gestion des interventions.

L'attribution des subventions se fera selon des critères transparents et objectifs, suite à une évaluation approfondie des projets présentés par les groupes de jeunes femmes. Cette évaluation sera menée par un comité d'experts, et validée par le FID ainsi que par les parties prenantes locales dans la zone d'intervention, afin de garantir que les projets sont en parfaite adéquation avec les objectifs du

programme et respectent les normes environnementales et sociales établies. Les subventions seront attribuées aux projets les plus prometteurs, en tenant compte de leur faisabilité, de leur impact potentiel, ainsi que de la capacité des bénéficiaires à intégrer les principes d'égalité de genre et de résilience climatique.

II. OBJECTIFS DE LA MISSION

A. Objectif général

L'objectif de cette mission est de sélectionner des femmes entrepreneures ayant des ambitions de croissance dans les secteurs prioritaires du projet et des régions d'intervention, les renforçant par la méthodologie FIP. La mission inclut l'opérationnalisation du système d'octroi des subventions, avec des activités telles que la sensibilisation, la formation, l'appui à l'élaboration et à la sélection de plans d'affaires simplifiés, l'octroi des subventions, l'accompagnement post-subvention, ainsi que le suivi et le contrôle de la qualité de la mise en œuvre des subventions. De plus, des activités de mise en réseau seront organisées.

Au total, 20 000 femmes entrepreneurs seront formées à l'Initiative Personnelle dont 7 500 femmes entrepreneures seront sélectionnées sur la base de leurs plans d'affaires et bénéficieront de subventions comprises entre 3 000 et 5 000 US\$. Elles recevront également un accompagnement spécifique.

NB : Le prestataire ne sera pas responsable du déploiement de la formation FIP, qui sera assurée par des formateurs certifiés. De même, l'analyse du marché du travail et du secteur entrepreneurial dans les zones ciblées sera réalisée par un cabinet spécialisé. Toutefois, le prestataire devra exploiter ces analyses et les croiser avec les besoins spécifiques des bénéficiaires, afin d'adapter au mieux les activités d'accompagnement et de formation.

B. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ATTENDUS DE LA MISSION

Le prestataire sera chargé de mener les actions suivantes, organisées par domaine d'intervention :

1. Sélection des bénéficiaires et logistique de la formation

Le prestataire devra identifier et sélectionner les femmes entrepreneures éligibles à la sous-composante, tout en assurant la logistique de leur formation.

- Phase d'inscription qui permettra aux jeunes femmes de manifester leur intérêt pour le programme
- Mettre en œuvre la sélection des bénéficiaires.
 - Lancement de l'appel à candidatures : Diffusion de l'information via les canaux appropriés (médias, réseaux communautaires, partenaires locaux, etc.).
 - Réception et tri des candidatures : Collecte des dossiers de candidature et vérification de leur conformité aux critères établis, conformément aux lignes directrices définies dans le Manuel Opérationnel du Projet (MOP).
 - Validation et publication des résultats : Sélection finale et annonce des bénéficiaires retenues.

2. Renforcer les capacités des bénéficiaires sur les Plans d'affaires (PAS)

Le prestataire sera responsable de la mise en place d'activités d'accompagnement adaptées aux besoins spécifiques des bénéficiaires, en tenant compte des résultats de l'étude de marché réalisée par un cabinet spécialisé. L'objectif principal est de garantir que les bénéficiaires acquièrent les compétences nécessaires à l'élaboration de plans d'affaires solides, tout en complétant la formation FIP dispensée par d'autres formateurs. Les tâches à accomplir incluent :

- Le développement des modules de formation simples et accessibles qui permettent aux bénéficiaires potentiels de préparer les plans d'affaires de qualité axés entre autres, sur l'adoption des technologies numériques, la résilience climatique et l'atténuation des risques,

l'accès à de nouveaux marchés, la diversification et la création de valeur ajoutée, la création d'emploi, la collaboration, les partenariats et la réalisation d'économies d'échelle ;

- L'élaboration du format des plans d'affaires simplifiés qui correspond aux objectifs du projet et au niveaux de compétences des bénéficiaires potentielles ;
- La sélection et contractualisation des formateurs - coachs ainsi que l'organisation de la formation des femmes entrepreneures en préparation de plans d'affaires simples ;
- La constitution du comité d'évaluation des plans d'affaires soumis suivant l'approche proposée par le Prestataire et le suivi de la procédure de validation des bénéficiaires finales de la subvention ;
- L'accompagnement des femmes entrepreneures sélectionnées dans l'élaboration de leur PAS ;
- La formation à l'utilisation de technologies numériques et des outils de finance numérique ;
- La Sensibilisation aux enjeux climatiques et environnementaux, et suivi rapproché des bénéficiaires.
- Le suivi de l'octroi des subventions et la mise en place des réseaux et d'autres modes de mise à l'échelle ;
- L'accompagnement des femmes entrepreneures bénéficiaires des subventions ;
- La mise en réseau et l'apprentissage par les pairs ;
- Leçons apprises et analyse d'impacts de l'intervention.
- L'assurance qualité de l'ensemble des formations dispensées aux bénéficiaires

3. Concours de Plans d'Affaires pour le Soutien à la modernisation des micro-entreprises existantes

Le prestataire aura pour mission de soutenir la modernisation des micro-entreprises dirigées par des femmes. Cela inclut la mise en place de subventions pour encourager les investissements visant à améliorer la productivité, la qualité, l'innovation, et l'intégration de technologies résilientes au climat. Le prestataire sera également responsable de renforcer la capacité des entreprises dans des secteurs stratégiques. Pour cela, il devra accomplir les tâches suivantes :

- Sélectionner les micro-entreprises existantes dirigées par des femmes, formelles ou informelles, ayant au moins deux ans d'activité, ayant suivi la formation FIP et étant basées dans les zones d'intervention cibles. La sélection se fera sur la base de critères définis dans le Manuel Opérationnel du Projet (MOP), incluant notamment la durée d'existence, la présentation d'éléments financiers et d'un plan d'affaires simplifié.
- Fournir des subventions par le biais d'une compétition de plans d'affaires pour la modernisation des entreprises et mettre en place un soutien technique et logistique pour l'élaboration et la mise en œuvre des plans de modernisation.
- Organiser des formations et des sessions de mentorat sur l'adoption de solutions respectueuses du climat et les exigences de sauvegarde environnementale et sociale, ainsi que des formations pratiques sur l'adoption de technologies numériques et la gestion d'entreprises.
- Mettre en place un système de suivi et d'évaluation pour mesurer l'impact des subventions et la bonne mise en œuvre des projets de modernisation, en suivant l'évolution des micro-entreprises, leur diversification, la création d'emplois et l'amélioration des processus de production.
- Identifier des opportunités de coopération entre les bénéficiaires pour le partage de services de développement, mutualiser les coûts et accroître l'efficacité collective, et organiser des activités de sensibilisation et de mise en réseau entre les entrepreneurs pour stimuler la coopération et l'accès à de nouveaux marchés.
- Cartographier les activités et les filières des bénéficiaires pour évaluer leurs besoins spécifiques en termes de compétences et d'accompagnement, tout en gérant l'octroi des subventions en toute transparence et en garantissant l'éthique du processus d'évaluation.

III. MANDATS

+	Mandats	Portée du travail	Livrables	Contenus du livrable	Date limite d'envoi	Indicateurs de résultats
Etape 1 : Cadrage de la mission	Cadrer la mission	Présentation de la méthodologie et calendrier d'activités	Rapport de démarrage	Chronogramme d'activités	2 semaines après signature du contrat	- Outils de travail développés (approche de projet, plan de travail, calendrier, S&E, outils de supervision)
				Approche de projet, plan de travail, calendrier préliminaire, jalons et méthodologie préliminaire)		
				Plan de S&E et outils de supervision (tableaux de bords) et de sauvegarde		
		Élaboration d'un plan de projet détaillé pour guider l'exécution de la mission		Feuille de route du projet (objectifs, modalités de mise en œuvre, cartographie des potentiels partenaires de mise en œuvre, etc.)		
	Préparer les documents et outils de travail	Exploitation des résultats de l'analyse des opportunités économiques dans la zone d'intervention		- Rapport d'exploitation des résultats de l'analyse des opportunités économiques - Cartographie des secteurs stratégiques - Recommandations pour l'orientation des activités - Mobilisation des partenaires stratégiques (incubateurs, groupement d'entreprises, des réseaux de femmes et sectoriels existants au niveau local, régional et national)		
		Conception et test des outils de collecte de données pour l'enregistrement des bénéficiaires		Questionnaire d'enregistrement		
Etape 2 : Sélection des bénéficiaires	Sélectionner les jeunes femmes bénéficiaires	Formation des enquêteurs et mise en place de dispositifs de collecte de données	Rapport de sélection des bénéficiaires	Rapport de formation des enquêteurs	2 mois après signature	- 6000 jeunes femmes micro-entrepreneures enregistrées par cohorte

+	Mandats	Portée du travail	Livrables	Contenus du livrable	Date limite d'envoi	Indicateurs de résultats
res de la sous-composante		Inscription des jeunes femmes dans les zones ciblées via un outil digitalisé		Déroulement de l'inscription	du contrat	
		Contrôle de qualité et validation des données collectées		Bases de données apurées en format compatible (SPSS, Excel).		
		Sélection et enregistrement des candidats en fonction des critères d'éligibilité.		Liste finale des bénéficiaires		
Etape 3 : Concours de Plan d'affaires simplifiés (COPA)	Renforcer la capacité des bénéficiaires	Identification des besoins en formation des bénéficiaires	Rapport Trimestriel d'activités	Cartographie des besoins en formations des bénéficiaires	Trimestriel suivant la mise en œuvre de l'activité	<ul style="list-style-type: none"> • Au moins 2500 femmes micro-entrepreneures formées en PAS et autres modules par cohorte • Au moins 80% des femmes bénéficiaires par cohorte ont amélioré leurs connaissances et capacités (à mesurer par le biais d'un test écrit et les observations des formateurs). • Au moins 80% des femmes bénéficiaires par cohorte sont satisfaites des formations reçues (à mesurer par le biais des enquêtes post-formation). • Des formateurs sont recrutés sur les régions d'intervention du projet et formés sur les modules de formations et de coaching développés ;
		Exploitation de l'analyse des besoins du marchés et mobilisation des partenaires stratégiques de la zone d'intervention		<ul style="list-style-type: none"> - Analyse croisée des besoins des bénéficiaires et des opportunités du marché - Recommandations - Liste des secteurs porteurs alignés avec les compétences des bénéficiaires 		
		Elaboration des documents nécessaires à la formation des bénéficiaires		Description des programmes de formation		
		Organisation et animation des sessions de formation technique et entrepreneuriale		Planning des formations (calendrier, logistique)		
				Matériel de formation et évaluation des apprenants		
				Activités et équipement requis		
				Détail des activités de formation		
				Résultats de la formation (tests, enquêtes post-formation)		

+	Mandats	Portée du travail	Livrables	Contenus du livrable	Date limite d'envoi	Indicateurs de résultats
	Sélectionner les Plan d'affaires simplifiés	Mise en place d'un système d'évaluation des apprentissages		Evaluation initiale de l'effet de la formation. A faire au plus tôt 1 mois après la formation		
Supervision et ajustement des formations en fonction des retours des bénéficiaires		Evaluation des problèmes et mises à jour nécessaires des manuels du programme				
Assistance technique à l'élaboration des PAS		Répartition des bénéficiaires par groupe de coaching				
Organiser l'infrastructure pour le dépôt des candidatures et assurer son accessibilité aux femmes entrepreneures		Plateforme digitale pour la réception, stockage et archivage				
Mettre en place un mécanisme indépendant et objectif de sélection des PAS en garantissant l'éthique et l'intégrité de tous les intervenants		Mécanisme indépendant et objectif de sélection des PAS Mise en place du comité d'évaluation et du comité de validation				
Lancer l'appel à projet pour le dépôt des PAS sur la plateforme		Base des données brutes				
Suivi et appui lors de la sélection		Rapport d'évaluation et de sélection Listes des gagnants et des perdants				
Informers les gagnants, collecter les données et organiser une base des données		Système d'information des gagnants				
Informers les perdants de manière spécifique et individuelle sur les causes de rejet de leurs dossiers		Système d'information de retour des PAS jugés non éligibles				
		<ul style="list-style-type: none"> • Plateforme de candidature mis en place • Base de données des micro-entrepreneures établie • Un canevas de plan d'affaire simplifié est élaboré et des critères transparents permettent de sélectionner des projets à forte valeur ajoutée • Une base de données digitale est établie pour permettre de rendre accessible en temps réel les données des femmes bénéficiaires, son processus dans le programme d'activité, 				

+	Mandats	Portée du travail	Livrables	Contenus du livrable	Date limite d'envoi	Indicateurs de résultats
	Octroyer les subventions	Identifier les besoins des bénéficiaires sélectionnées pour les subventions		Rapport d'identification des besoins des lauréates de subvention		<ul style="list-style-type: none"> • 2 500 jeunes femmes micro-entrepreneures subventionnées et accompagnées par cohorte. • 80 % des femmes ayant reçu des subventions bénéficient d'un accompagnement post-subvention, augmentent leurs revenus annuels d'au moins 20 % et créent en moyenne 1 à 2 emplois supplémentaires. • 100 % des bénéficiaires sont accompagnées dans la mise en œuvre de leur plan d'affaires. • 60 % des femmes micro-entrepreneures accompagnées se formalisent en tant qu'entreprises enregistrées. • 30 % des projets sélectionnés sont dédiés aux activités d'atténuation ou d'adaptation au changement climatique (entrepreneuriat vert, énergies renouvelables, agriculture durable, etc.). • 1 rapport d'évaluation d'impact est réalisé par cohorte pour mesurer les effets des interventions sur les bénéficiaires. • Au moins 3 événements de réseautage sont organisés
	Evaluer les besoins en termes de compétences des subventions sur base d'analyse du portefeuille des PAS	Rapport d'analyse du portefeuille	Accompagnement des lauréates à la mise en œuvre des plans d'affaires	Réaliser une cartographie des activités et des filières des lauréates	Une base des données sur les activités et filières des lauréates	
Préparer les conventions à signer entre FID et les femmes entrepreneures sélectionnées	Contrats signés					
Identifier les risques opérationnels et développer le système de gestion des risques	Plan de gestion de risques opérationnels					
Suivi-post Subvention	Evaluation de l'utilisation des fonds					
Concevoir/Actualiser le manuel de procédure d'accompagnement des bénéficiaires et le plan de mise en œuvre	Manuel d'accompagnement des bénéficiaires et Plan d'accompagnement					
Evaluer les besoins en termes de renforcement des capacités	Rapport d'évaluation de renforcement des capacités					
Former les coachs et les répartir par groupes de bénéficiaires	Rapport de formation et listes de coachs par groupes de bénéficiaires					

+	Mandats	Portée du travail	Livrables	Contenus du livrable	Date limite d'envoi	Indicateurs de résultats
		Organiser le cadrage individuel et de formation sur la gestion d'entreprises, compétences comportementales et compétences juridiques, etc.		Rapport de cadrage individuel		chaque année, favorisant la création de nouvelles coopératives/associations/entreprises et le renforcement des réseaux existants.
		Assurer le monitoring, l'encadrement, l'assistance technique durant la mise en œuvre des PAS				
		Accompagner les femmes dans la formalisation et la structuration des entreprises				
		Assurer l'accompagnement technique et managérial des lauréates, y compris sur les problématiques de résilience climatique et prévention de VBG, adoption des technologies numériques y compris l'utilisation des plateformes numériques, accès à des nouveaux marchés, diversification et création des valeurs, collaboration, partenariats et réalisation d'économie d'échelles.		Rapports périodiques d'accompagnement		
Etape 4: Mise en réseau et apprentis	Mise en réseau et apprentissage par les pairs	Concevoir le manuel de procédure de mise en réseau ou des groupes d'appui et le plan de mise en œuvre		Manuel de mise en réseaux et plan de réseautage et d'appui		

+	Mandats	Portée du travail	Livrables	Contenus du livrable	Date limite d'envoi	Indicateurs de résultats
sage par les pairs		<p>Initier et former des femmes à la coopération et la collaboration, le partenariat et réalisation d'économie d'échelle, l'accès aux nouveaux marchés</p> <p>Former et créer les réseaux d'entreprises ou aider les femmes à rejoindre un réseau</p> <p>Identifier et mettre en lien avec les réseaux de soutien à l'entrepreneuriat opérationnel dans la région</p> <p>Renforcer les réseaux existants y compris ceux avec les fournisseurs de services de développement des entreprises</p>		Rapports d'activités de mise en réseaux		
Etape 5 : Clôture de la mission	Rédiger un rapport final	Elaboration d'un rapport final d'activité	Rapports final (word et ppt)	<p>Analyse de activités et résultats de mise en œuvre</p> <p>Recommandation en matière de mise à l'échelle</p> <p>Recommandations préliminaires pour l'intensification dans d'autres domaines cibles</p> <p>Rapport de l'atelier avec le FID pour discuter des résultats avec les partenaires</p>	24 mois après la signature du contrat	Un plan de transfert de compétence au Projet EAGER est produit

IV. AXES TRANSVERSAUX A CONSIDERER

A. Genre et Violences basées sur le genre (VBG)

Le prestataire devra porter une importance particulière à la prise en compte systématique des problématiques liées à l'écart de genre afin de proposer une méthodologie inclusive qui permettra de combler cet écart via des interventions ciblées et dédiées. Ces interventions pourront notamment s'appuyer sur les résultats de l'étude sur l'état des lieux des écarts de genre pour les MPME à Madagascar.

De manière générale, le candidat devra démontrer une compréhension, une sensibilité ainsi qu'une proactivité et réactivité aux défis rencontrés par les femmes en particulier sur le marché du travail et/ou en tant qu'entrepreneure, notamment concernant les Violences basées sur le genre (VBG), harcèlement sexuel, abus et exploitations sexuelles.

Toutes les activités devront appuyer la mise en œuvre des normes environnementales et sociales de la Banque mondiale (ESS1) et notamment le plan d'action en matière d'Exploitation/Abus/Harcèlement Sexuel (EAS/H) qui se trouve en annexe du Cadre de gestion environnemental et Social qui a été consulté, adopté et divulgué dans le pays et sur le site web externe de la Banque mondiale le 31 mars 2022. Le candidat devra mettre en application ces normes et appuyer leur adoption par les bénéficiaires du projet et faire le suivi de la conformité des activités vis-à-vis de ces normes. Il devra en outre, déployer les objectifs clairs de développement des capacités et des systèmes de responsabilisation.

Le prestataire utilisera la technologie numérique et les plateformes numériques pour optimiser la mise en œuvre, améliorer le rapport coût-efficacité et la rapidité de la mise en œuvre. Le prestataire est encouragé à proposer des interventions permettant de mettre à profit l'utilisation des téléphones portables remis aux femmes dans le cadre du projet (i.e. rappel des échéances du projet, partage de supports de formation / tutoriels ciblés (selon les secteurs ou types d'activités) et transversaux (problématique de genre, VBG-cyberharcèlement, adaptation au changement climatique), mobile money, marketing social) ...).

B. Intégration des problématiques liées aux bénéfices sociaux et communautaires

Le prestataire s'engage à maximiser les avantages sociaux et communautaires des activités relatives à la mise en œuvre du projet EAGER afin de créer des compétences locales pour assurer la soutenabilité des résultats du projet et de maximiser les bénéfices économiques, sociaux ou environnementaux, y compris la réponse aux défis du changement climatique.

Dans la soumission de l'offre, le prestataire devra détailler les avantages sociaux, économiques et environnementaux associés à l'exécution du contrat (ci-après dénommés "avantages communautaires") pendant la durée du contrat en cas de nomination, en particulier, dans l'un des domaines suivants :

- Prestations sociales : Par exemple, des emplois, une expérience professionnelle, une formation, des apprentissages et un tutorat ;
- L'engagement et le développement de compétences des PME : par exemple, le taux de participation des PME locales dans la mise en œuvre, la promotion des opportunités aux entreprises sociales, aux communautés et à la société civile ; la consultation, l'engagement des jeunes et le parrainage communautaire ;
- Environnement : le candidat devra prendre en compte l'évaluation et la gestion des risques et des impacts environnementaux tels que précisés dans le Cadre de gestion environnemental et Social qui a été élaboré, adopté et divulgué dans le pays et sur le site web externe de la Banque mondiale le 31 mars 2022. En outre il devra systématiquement prendre en compte les contraintes et risques liés aux conséquences du changement climatique sur l'économie de Madagascar. Il s'agira notamment de créer le cadre et les activités de formation, sensibilisation et

accompagnement nécessaires à l'atteinte des objectifs du projet en matière de résilience et d'adaptation au changement climatique (comme spécifié dans les indicateurs du projet et dans l'annexe 12 du document d'évaluation du projet). La préférence sera donnée aux firmes ayant de l'expérience et une expertise en la matière qui permettront d'atteindre au minima les objectifs du projet en matière de résilience climatique.

S'il n'y a pas d'avantages communautaires, le soumissionnaire doit l'indiquer dans sa soumission. La liste ci-dessous présente des exemples des activités qui pourront contribuer à la promotion des avantages communautaires. Toute activité incluse dans la soumission d'offres doit inclure une méthodologie, un plan de mise en œuvre et des résultats attendus et les indicateurs de suivi.

- Recrutement et formation ciblés - offrir aux entrepreneurs, y compris les femmes et les jeunes, des formations, des apprentissages, des emplois et des expériences professionnelles dans le cadre d'un contrat de sous-traitance ou de partenariat ;
- Initiatives de sous-traitance - offrir aux PME et aux entreprises sociales la possibilité de fournir des biens et/ou des services dans le cadre d'un contrat ;
- Soutien à la création ou le renforcement de capacités des entreprises sociales - où une entreprise sociale locale peut être créée pour assurer le service d'un contrat, ou une entreprise sociale existante peut être soutenue pour assurer une partie d'un contrat ;
- Consultation de la communauté - donner à la communauté locale la possibilité d'exprimer son opinion et éventuellement d'influencer la conception et la réalisation d'un projet ou d'un service dans une région ;
- Engagement des jeunes et des femmes - donner aux jeunes et aux femmes dans les zones d'intervention l'occasion de s'engager dans un projet. L'engagement peut aller de l'information des jeunes et des femmes sur un projet à la possibilité de façonner et d'influencer un projet, ce qui leur permet d'avoir davantage leur mot à dire sur l'avenir de leur communauté ;
- Soutien éducatif - donner aux jeunes l'occasion de découvrir un projet en organisant des présentations éducatives ou des visites universitaires et dans des établissements de formation professionnelles. Contribution à l'amélioration des programmes éducatifs ;
- Événements locaux - appropriation locale d'un projet ou d'un service ;
- Parrainage local - il est souvent demandé aux entreprises privées de parrainer des organisations locales de la région dans laquelle elles développent ou fournissent un service ;
- Mentorat - un soutien et des conseils aux PME, gouvernement et experts locaux.

La mise en œuvre des activités de ces termes de référence devra systématiquement s'appuyer sur le matériel, outils et documents développés dans le cadre des projets de la Banque mondiale, pour développer les outils et documents nécessaires au projet. L'amélioration et les ajustements de ces documents et outils aux besoins du projet EAGER devra systématiquement prendre en compte les leçons tirées des projets existants.

V. DURÉE DE LA MISSION

La durée de la mission du Prestataire est de 24 mois renouvelable (suivant la performance), à compter de la date indiquée dans la notification du Client au prestataire pour commencer les prestations ou à une autre date qui sera convenue de commun accord par les parties.

NB : Étant donné que le projet est structuré en cohortes, la reconduction de la mission pour les cohortes suivantes sera conditionnée par les résultats obtenus et la satisfaction du Client quant à la qualité des prestations fournies. Si la performance du prestataire est jugée insuffisante à la fin d'une cohorte, il ne sera pas reconduit pour la cohorte suivante. La décision de non-reconduction sera basée sur une évaluation détaillée des prestations réalisées.

VI. PROFIL REQUIS

La mise en œuvre de la sélection, de la formation et de l'encadrement des bénéficiaires, ainsi que l'exécution du Concours des Plans d'Affaires (COPA) dans le cadre de la sous-composante 2.2, sera confiée à un prestataire qualifié, dont la renommée internationale constituera un atout. Le prestataire choisi doit être une structure d'appui, d'encadrement et d'accompagnement des entreprises dont le cœur de métier est l'appui au développement de l'entrepreneuriat et le développement de technologie et d'innovation. Il peut également s'agir d'un consortium, avec une entité principale (lead) qui signera le contrat.

Le prestataire choisi devra démontrer la capacité à s'implanter localement dans chaque région du projet pour accompagner les acteurs et assurer un travail de proximité auprès des bénéficiaires du projet.

Il devra satisfaire aux critères ci-dessous :

- Être firme ou cabinet dans l'appui conseil des entreprises et ayant une expérience générale d'au moins dix (10) ans ;
- Avoir une expérience d'au moins cinq (5) ans dans l'appui au développement du secteur privé, et/ou dans la mise en œuvre de programmes de soutien à l'entrepreneuriat ;
- Prouver au moins cinq (5) références de missions similaires dans d'appui à l'entrepreneuriat féminin financés par des bailleurs de fonds internationaux ;
- Prouver au moins trois (3) références des missions similaires dans l'élaboration des plans d'affaires ou organisation de concours de plans d'affaires ;
- Sur les références fournies avoir au moins cinq (5) preuves de missions financées par des bailleurs internationaux réalisées dans des contextes similaires à Madagascar ou Afrique subsaharienne ou dans un pays en voie de développement ;
- Prendre en compte dans l'équipe clé des experts malgache (au moins 10%) ;
- Prendre en compte dans l'équipe des experts clés femmes (au moins 20%) ;

A titre indicatif, l'appréciation de ces références tiendra compte de : promotion de l'entrepreneuriat féminin, développement et exécution de modules de formation sur les compétences en gestion d'entreprise et sur des soft skills, et accompagnement des entrepreneurs dans la mise en œuvre de plans d'affaires ayant bénéficié des financements de bailleurs internationaux. De plus les références devront mentionner le montant du contrat et nombre de bénéficiaires.

Pour être acceptables, les références doivent être soutenues par des certificats de bonne fin de mission ou tout autre document pouvant attester de l'effectivité de la mission (ex : les lettres ou emails d'approbation du livrable final. NB : les extraits de contrat ne constituent pas les preuves de l'effectivité des prestations). Bien vouloir indiquer le projet, l'année de réalisation, la personne de contact et le montant du contrat, le nombre des bénéficiaires et le montant des subventions payées.

Eléments à prendre en compte :

Le Prestataire pour l'exécution de la présente mission devra démontrer dans sa méthodologie, les éléments suivants :

- Son approche à la sensibilisation et l'engagement du secteur privé et communautaire ;
- L'implication des acteurs de l'écosystème local de gestion des activités de projet dans les zones géographiques ciblées ;
- La fourniture de services de soutien (informatique, communication, logistique, etc.) ;
- La capacité à gérer la mise à échelle des activités et du processus de manière rentable et durable ;
- La mobilisation et l'implication (engagement) des équipes locales pour gérer/contribuer aux activités de projet sélectionnées ;

- La stratégie d'implémentation dans les régions d'exécution du projet et ;
- La collaboration avec les antennes dans la mise en œuvre du Projet.

Le Prestataire doit se conformer aux dispositions du manuel d'exécution et transmettre des rapports relatifs à ses activités au FID à qui elle rendra compte de sa mission.

C. Personnel clé

Le profil dudit personnel devra se présenter comme suit :

- **Un(e) chef(fe) de mission** (Expert en entrepreneuriat et gestion d'entreprise) : doit (i) être titulaire d'un BAC+5 au minimum en management, sciences économiques et/ou en finances et/ou en administration et gestion des entreprises, en ingénierie et/ou équivalent ; (ii) avoir une expérience générale d'au moins dix (10) ans dans l'appui multiforme aux PME (formation, conseil, accompagnement, coaching, mise en réseau), la facilitation à l'accès aux financements aux entrepreneurs et l'élaboration des plans d'affaires ; (iii) avoir réalisé au moins trois (3) missions dans l'appui en entrepreneuriat financés par des bailleurs internationaux dans un contexte similaire en Afrique subsaharienne ou dans un pays en voie de développement, (vi) avoir une excellente connaissance du français ;
- **Un(e) spécialiste en élaboration, analyse des plans d'affaires** : doit (i) avoir un diplôme de niveau Bac + 5, Ecole Supérieure de commerce, sciences économiques et gestion, finances ou équivalent ; (ii) avoir une expérience d'au moins huit (8) ans dans le domaine de la microfinance ; (iii) avoir une expérience d'au moins huit (8) ans dans le montage de plan d'affaire (formulation/élaboration, analyse) ; (iv) avoir au moins une expérience d'au moins deux (2) missions dans l'accompagnement de micro ou petites entreprises ; (v) avoir participé dans l'organisation de concours de plan d'affaires ; (vi) Avoir réalisé au moins trois (3) missions un contexte similaire en Afrique subsaharienne ou dans un pays en voie de développement (vii) avoir une excellente connaissance du français.
- **Un(e) spécialiste en andragogie de formation ou formateurs de formateurs:** (i) Être titulaire d'un BAC +5 au minimum en sciences sociales, management et/ou en administration ou gestion des entreprises ; (ii) Avoir une expérience générale d'au moins huit (8) ans, dont au moins sept (7) ans dans la conception de module de formation en gestion d'entreprise (iii) avoir une expérience d'au moins 5 ans dans la formation des formateurs en gestion d'entreprise, (v) Avoir une expérience d'au moins trois (3) missions de travail dans un contexte similaire en Afrique subsaharienne ou dans un pays en voie de développement ; (vi) Avoir une excellente connaissance du français.
- **Un(e) spécialiste en entrepreneuriat féminin** : doit (i) être titulaire d'un BAC +5 au minimum en management, sciences économiques, administration et/ou gestion des entreprises ; (ii) avoir une expérience générale d'au moins huit (8) ans, dont au moins sept (7) ans dans l'appui multiforme à l'entrepreneuriat féminin (formation, conseil, accompagnement, coaching, mise en réseau), (iii) Avoir une expérience dans la facilitation à l'accès aux financements des femmes (v) avoir une expérience d'au moins trois (3) mission dans le cadre de projets d'entrepreneuriat féminin financés par des bailleurs de fonds internationaux dans un contexte similaire en Afrique subsaharienne ou , (vi) Démontrer une connaissance avérée de l'environnement de l'écosystème de l'entrepreneuriat féminin; (vi) Avoir réalisé au moins trois (3) missions de travail dans un contexte similaire en Afrique subsaharienne ou dans un pays en voie de développement (iv) avoir une excellente connaissance du français ;
- **Un(e) expert(e) en informatique/gestionnaire des plateformes COPA:** Être titulaire d'un diplôme d'ingénieur (au moins BAC+5) en informatique ou équivalent ; (ii) Avoir une expérience pertinente d'au moins 5 ans dans le domaine de la conception, la mise en place, l'opérationnalisation, la gestion et l'interconnexion des plateformes et de bases de données, central d'achat en ligne ; des compétences techniques en création des logiciels web et en react native, méthodes d'analyse et techniques de modélisation, Technologies Web et Internet ; (iii) Avoir une parfaite connaissance de l'environnement des Micro-entreprises en Afrique subsaharienne, notamment à Madagascar ; (iv) Avoir une parfaite connaissance de la langue française.

Le Prestataire pourra mettre en place une équipe support pour appuyer le travail des experts clés. Elle devra à minima être composé de :

- **Un (e) Expert en réseautage** : doit (i) avoir un diplôme de niveau Bac+5, en sciences économiques, marketing, communication, management, en administration et/ou gestion des entreprises; (ii) avoir une expérience générale d'au moins huit (8) ans, dont au moins sept (7) ans sur la création et la mise en œuvre des groupes et/ou des réseaux d'affaires focalisés sur les MPME, (iii) avoir une expérience d'au moins trois (3) ans dans la mise en place du dialogue public et privé, (iv) avoir organisé au moins trois (3) événements de réseautage pour promouvoir les synergies au sein du secteur privé et entre MPME (coopération horizontale et l'intégration verticale des PME) ; (v) avoir organisé au moins un (1) événement qui concerne la promotion des femmes entrepreneures; (vi) Avoir réalisé au moins trois (3) missions de travail dans un contexte similaire en Afrique subsaharienne ou dans un pays en voie de développement, (vii) avoir une excellente connaissance du français.
- **Un(e) spécialiste en suivi-évaluation** : Il/elle doit (i) être détenteur/trice d'un diplôme de licence BAC+5 en économie, en statistique ou équivalent ; (ii) avoir une expérience générale d'au moins huit (8) ans, dont au moins cinq (5) ans en suivi-évaluation ; (iii) avoir travaillé sur un projet financé par des bailleurs des programmes/projets financés par des partenaires techniques et financiers ; (iv) Avoir au moins une (1) expérience de travail dans un contexte similaire en Afrique subsaharienne ou dans un pays en voie de développement, (v) une connaissance de la langue française.
- **Un(e) expert(e) en Genre/sociologue** : Il/elle doit (i) être détenteur/trice d'un diplôme en sciences sociales, genre et/ou inclusion sociale Bac+5 ou équivalent ; (ii) Avoir une expérience générale d'au moins sept (7) ans dont au moins cinq (5) ans d'expérience professionnelle en changement de comportements dans les domaines notamment relatifs à l'entrepreneuriat féminin, aux VBG et droits de femmes ou dans un domaine connexe au Genre, (iii) avoir réalisé au moins deux (2) études socio-culturelles ; (iv) Avoir une expérience d'au moins deux (2) mission au sein d'une (des) structure(s) de défense des droits humains et/ou d'inclusion sociale dans un contexte similaire en Afrique subsaharienne ou dans un pays en voie de développement et (v) Avoir une excellente maîtrise de la langue française ;

Outre le personnel clé, le prestataire sera également assisté par :

- Un jury qui est composé des évaluateurs qualifiés recrutés dans l'écosystème des Micro-entreprises à Madagascar, les investisseurs et les experts internationaux. Les membres du jury sont des professionnels qui offrent de leur temps au concours de plan d'affaires. Leur nombre, leurs missions et les modalités de choix sont déterminés par le manuel des opérations du COPA.
- Les formateurs, coaches et mentors sont appelés à dispenser les formations en gestion d'entreprises et en élaboration des plans d'affaires, à accompagner techniquement les micro-entreprises dans toutes les étapes du COPA. Ils sont sélectionnés parmi les promoteurs de l'entrepreneuriat, les experts des pépinières d'entreprises, ainsi que les entrepreneurs du secteur public et privé. Le manuel des opérations précisera les modalités de leur mise à niveau en vue d'un soutien efficace aux candidats.

Le prestataire doit se conformer aux dispositions du manuel des opérations et va rapporter ses activités au FID à qui, il rend compte de sa mission.

D. Méthode de sélection

Le Prestataire sera recruté selon la méthode de Sélection de Consultant à Budget Déterminé (SCBD)

VII. Intrants à fournir par le client

Le projet mettra à la disposition du prestataire qui sera retenu les documents tels que repris ci-dessous. Pris dans cet ordre, ces documents constitueront des instruments de référence pour sa mission, à savoir :

- Le manuel du projet (PAD) ;
- Le manuel des opérations du projet ;
- Le manuel de suivi évaluation du Projet ;
- Le manuel des opérations du COPA ;
- Les instruments de Sauvegarde Environnementale et Sociale du projet ;
- Tout autre document technique disponible et jugé utile pour la mission